

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

MONT-LOZÈRE



mont-lozère
communauté de communes

La Gazette
Été 2022 - 8



Le mot du Président

Comment vous présenter cette gazette qui reprend l'action de la Communauté de Communes Mont-Lozère pour la période de janvier à juillet, sans évoquer les décès aussi soudains que violents de nos collègues Alain LAFONT, Maire de Villefort et René CAUSSE, Maire de Pourcharesses.

Seulement quelques semaines séparent la disparition de ces deux maires, tout deux dotés d'une grande valeur humaine, proches de la population et pleinement impliqués dans la vie locale : un séisme!

Pour moi qui ai beaucoup œuvré avec eux, jusqu'à les considérer comme des amis, je garderai le sentiment d'un sens aigu de l'intérêt général.

Alain LAFONT, dernièrement élu Conseiller Départemental, s'était investi au conseil municipal dès son retour à Villefort, il y a une quinzaine d'années, jusqu'à être élu maire en 2016. Je me souviendrai de cette formidable disponibilité, de son sens de l'écoute et de cette force qui était sienne, de porter les projets avec toute l'énergie qui le caractérisait.

René CAUSSE fut, lui, mon compagnon de route durant de nombreuses années ... Conseiller municipal puis maire depuis 2001, il m'a longtemps accompagné et soutenu dans la réalisation des projets structurants sur le territoire jusqu'à mener lui-même et avec brio, la Présidence de plusieurs structures comme le Syndicat Mixte d'Aménagement de Mont Lozère, le Pays d'Art et d'Histoire Mende et Lot en Gévaudan ou encore l'Association de Défense du Cévenol.

Ces deux figures de notre collectivité manquent déjà cruellement dans toutes les instances, à commencer par le conseil communautaire et les services de la Communauté de Communes Mont-Lozère.

Au nom des Élus et des agents de la CCML, je renouvelle nos sincères condoléances aux familles et proches de ces deux grands hommes.

Journal de la Communauté de Communes MONT-LOZÈRE, Route du Mont-Lozère, Le Bleynard 48190 MONT-LOZÈRE ET GOULET / n°7 - janvier 2022 / ISSN : 2677-45 / Conception : Communauté de Communes Mont-Lozère

Crédits photos : CCML / Ellian BASTIDE / Murielle FANTINI / Benoit MALAVAL / Nicolas MICHEL / Grandeur Nature / ...

SOMMAIRE

- | | |
|------------------------------|------------------------------------|
| 2 LE MOT DU PRÉSIDENT | 8 SERVICES AU PUBLIC |
| 3 POINT BUDGET | 10 SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS |
| 3 TOURISME | 11 ENVIRONNEMENT |
| 5 JEUNESSE | 12 EN INTERNE |
| 7 SPORTS | |

Pour toute information les services de la CCML restent à votre disposition au 04.66.31.68.85 par mail comcommontlozere@orange.fr ou sur ccmontlozere.fr

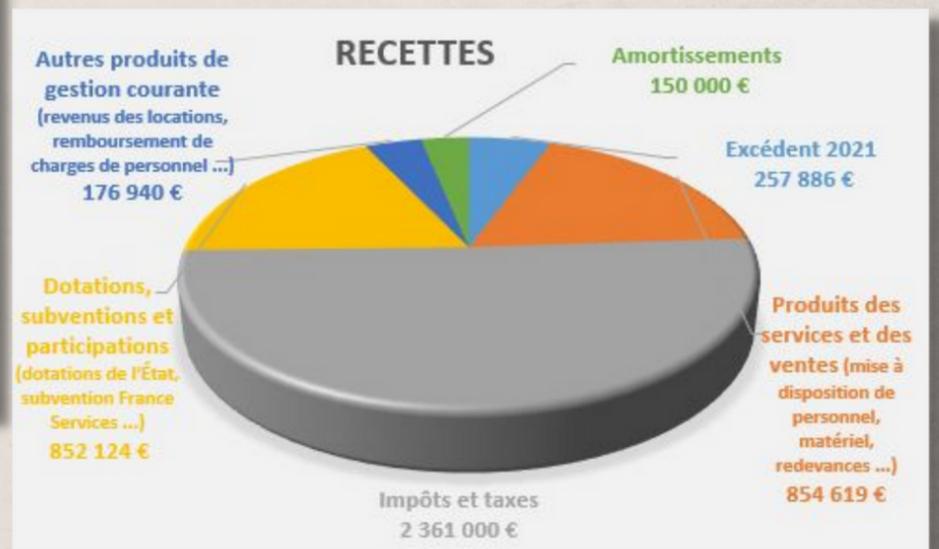
Vous souhaitez suivre les décisions prises par vos Élus communautaires ?

Retrouvez les convocations et les compte-rendus des conseils communautaires sur le site de la Communauté de Communes Mont-Lozère (CCML) : <https://www.ccmontlozere.fr>

POINT BUDGET

Le vote du budget 2022 de la CCML a eu lieu lors du conseil communautaire du 8 avril 2022 à Pied de Borne.

Le budget principal prévisionnel est composé de **deux sections** : la section de **fonctionnement qui s'élève à 4,6 millions d'euros** et la section d'**investissement qui s'élève à 2.5 millions d'euros**. Les dépenses et recettes de la section de fonctionnement se répartissent comme suit :



Dans la section investissement, on retrouve les projets de la CCML tels que la mise en conformité de l'étang de la Bastide, le sentier du Mas de l'ayre, la réhabilitation de la lavogne de Combret, la valorisation des béals, les travaux dans les bâtiments de la collectivité (ALSH du Bleygard et de Villefort), mais aussi le projet du bâtiment qui réunira ALSH, MAM et France Services sur le secteur du Valdonnez, dont le permis de construire a été validé.

Bien entendu, ces travaux qui représentent un budget prévisionnel de plus de 2,3 millions ne sont possibles qu'avec l'aide financière des partenaires suivants :



TOURISME

UN ÉTÉ ... CHAUD DEVANT !

L'équipe de l'office de tourisme est de nouveau sur le pont pour accueillir les touristes cet été dans les différents bureaux d'information touristique du territoire.

À Villefort et pour la première année, les touristes pourront profiter d'une **information touristique 24h/24 grâce à la nouvelle borne d'information** installée sur la place du village par le Département de la Lozère. Au Bleygard, le bureau d'information touristique situé place de l'église est ouvert depuis le 16 mai de 9h30 à 12h du mardi au samedi, et ce jusqu'au 17 septembre.

Sur la Bastide Puylaurent, le bureau est lui ouvert les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 10h à 12 puis de 15h à 17h, les mardis de 14h à 17h et les samedis de 15h à 18h.



Bureau d'Information touristique du Bleygard

À Bagnols-les-Bains, après avoir été suspendus pendant deux ans, **les pots d'accueil** à destination des curistes et touristes ont repris. Un lundi sur deux, c'est l'occasion pour l'office de tourisme de promouvoir davantage la destination et les animations du territoire lors de ce temps d'échange convivial très apprécié de nos visiteurs. Nos conseillers en séjour sont également présents **hors les murs sur les marchés de producteurs de Saint-Etienne du Valdonnez** les vendredis après-midi et lors de grosses manifestations, comme à la fête de la transhumance ou à l'arrivée du Tour cycliste féminin international d'Ardèche sur le Mont Lozère.

LE CHÂTEAU DE CASTANET FAIT HONNEUR À SON PATRIMOINE NATUREL

Le partenariat est la force de notre territoire et c'est bien ces partenariats qu'il faut saluer !

Cette saison, la CCML accueille au château **le Pays d'Art et d'Histoire (PAH) Lot et Mende en Gévaudan** pour une exposition sur les **arbres remarquables** ... Ou comment apprécier ce patrimoine naturel dont on ne fait pas cas et qui est pourtant la preuve de la force de notre nature.

L'exposition qui prend la forme d'un arbre magnifique et de différents panneaux explicatifs, offre pléthores d'informations sur les espèces, leurs tailles, leurs âges, leur formes, leurs aspects souvent en corrélation avec leurs situations et le climat

Mais le PAH ne se limite pas à faire de la médiation pour les adultes, les plus jeunes trouvent aussi leur compte dans cette exposition puisqu'une salle leur est réservée : les enfants peuvent y faire des puzzles

sur les différentes essences d'arbres ou s'essayer à l'art de dessiner les arbres en lézardant dans une petite tente "cocooning" !



Au second étage ... C'est le **Parc National des Cévennes** qui nous offre l'opportunité d'apprécier l'exposition "**50 ans d'aventure humaine**" qui du fait de la pandémie n'a que peu eu l'occasion de se montrer en public. Et quelle belle exposition, là aussi !

Une occasion de remonter le fil du temps ... À travers les missions du Parc National, ses actions de médiation, ses grandes figures et son territoire en constant mouvement.

Enfin pour compléter ses deux propositions ainsi que l'exposition permanente, **Léo GUEDJ** nous permet de reposer nos âmes dans la contemplation de ses œuvres qui nous parlent, bien entendu, des arbres mais en lien avec différents thèmes philosophiques ou d'actualité. Ce sont des "**figurations abstractives**" selon l'auteur, faits à la plume par des milliers de petits traits de couleurs.





Une nouveauté cette été ! Les plus jeunes en plus d'avoir la gratuité de la visite, peuvent s'essayer à la **chasse au trésor** ... Une série d'énigmes à résoudre de salle en salle jusqu'à **décocher la récompense** ! Si la chasse au trésor s'adresse à un public de 6 à 12 ans, les plus grands se prennent aussi très facilement aux jeux très amusants imaginés par l'équipe du Pays d'Art et d'Histoire Mende et Lot en Gévaudan !



Un grand merci à tous qui permettent de magnifier notre château qui ouvre ses portes aux visiteurs du 1er juillet au 31 août, sous la direction bienveillante d'Alice SAINT-JEAN.

L'ÉTÉ SUR LA CCML C'EST AUSSI ET SURTOUT UN TERRAIN DE JEU EN PLEINE NATURE !



On pense bien entendu à la **Plage du Lac de Villefort, pavillon bleu** cette année encore ! Mais c'est aussi la randonnée sur tout le territoire avec **plus de 200 km de sentiers** dont le célèbre GR70 sur les pas de Stevenson ou le GR700 qui reprend la Régordane ... n'oublions pas les nombreuses voies d'escalade, la surprenante via-ferrata, le splendide canyon ... La CCML est derrière chaque installation pour le plaisir de tous.

Pour vous renseigner, n'hésitez pas à joindre les bureaux d'information Touristique de Bagnols les Bains et du Bleymard (04 66 47 61 13), de Villefort (04.66.46.87.30) ou encore de la Bastide (04.66.46.12.83)



C'EST AUSSI L'ENVERS DU DÉCOR

... Avec la **visite de l'usine hydroélectrique de Pied de Borne** !

En effet, grâce à un **partenariat bien rôdé entre la CCML et EDF, 3 dates** ont été posées cette année pour faire visiter au grand public les installations permettant production d'électricité grâce aux eaux du bassin.

Des visites qui ont rencontré un **franc succès** et qui seront très certainement reconduites l'an prochain.



VISITE DE L'USINE EDF PAR LES JEUNES DU COLLEGE O BARROT

Et si la **visite** est ouverte à tous en été, elle se décline aussi pour les plus jeunes, **en temps scolaire**, s'inscrivant dans la démarche de labellisation Pavillon Bleu du lac de Villefort portée par la CCML et dans le cadre de la politique jeunesse de notre territoire.

Ainsi, **dans la continuité du travail sur l'hydroélectricité mené en classe** depuis plus d'un an, une vingtaine de collégiens accompagnés de leurs enseignants se sont déplacés sur site pour une visite technique de l'usine de production d'électricité d'EDF à Pied de Borne. Une occasion pour ces adolescents de découvrir le fonctionnement de cet aménagement situé à quelques kilomètres de chez eux et notamment celui des installations monumentales capables de turbiner 43m³ d'eau par seconde pour une production d'électricité de plus de 100MW !



Un véritable petit monstre de puissance industrielle, bien caché dans un fond de vallée cévenole ! Cette animation à laquelle les citoyens de demain ont montré un réel intérêt a pour double objectif de **sensibiliser aux conduites de prévention** à adopter dans les cours d'eau aménagés tels que le Chassezac, mais également à **susciter de potentielles vocations** chez ces jeunes qui seront peut-être les prochains responsables d'exploitation ou de maintenance de ces ouvrages.

Un partenariat entre les établissements scolaires et EDF que la collectivité espère voir se poursuivre dans les années à venir.

LA JEUNESSE ... TOUJOURS UNE PRIORITÉ SUR NOTRE TERRITOIRE !

Ce semestre encore, les animateurs des ALSH de la CCML ont tout donné pour que les enfants développent des compétences, acquièrent savoir-être et savoir-faire et aiguisent leur libre arbitre sur des thèmes aussi variés que les autres, l'environnement, les arts, le handicap, leurs émotions ...

METTRE LE PAYSAGE DANS LE CADRE



Les enfants de l'**accueil de loisirs « Zou »** à Villefort ont partagé leur regard sur les panoramas à travers **des cadres confectionnés, décorés et installés** sur la partie la plus sauvage du sentier du tour du lac. **Des nichoirs à mésanges** ont aussi été installés au cours de l'hiver !



ET À LA FIN ON DIT "BRAVO ET MERCI !"



Les habitués de l'**ALSH Ludik** du Bleygard ont eu la chance de participer à la **création d'un spectacle déambulatoire** donné durant le Festival d'Olt. Complices de la troupe de théâtre "l'agence géographique affective" lors de la représentation le 27 mai, leur participation a



demandé en amont beaucoup de préparation pour un résultat très touchant aux yeux de tous. C'est grâce à un **partenariat avec les Scènes Croisées** et à la ténacité de Céline, directrice de l'ALSH que cette opération a été possible ... Il y a fort à penser que cette initiative ne sera pas la dernière.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

MAIS C'EST QUOI UNE CTG ?

Proposée et pilotée par la CCSS de la Lozère (Caf48) en lien avec les schémas départementaux tels que le schéma départemental des solidarités, la CTG est un **projet social partagé et partenarial de territoire** déployé à l'échelle intercommunale dont l'objectif est le maintien et le **développement des services aux familles**.

Pour que ce projet social soit efficient, il est nécessaire de faire un diagnostic partagé des attentes et des besoins de la population, d'en décliner un plan d'action en cadrant les collaborations : communauté de communes, communes, associations locales, ...

Il s'agit ensuite de travailler, sur 4 ans, à la mise en oeuvre du plan d'action maillé par des fiches "action" qui sont les objectifs majeurs. C'est ça une CTG !



LA CCML SIGNE SA DEUXIÈME CTG !

Cette année, la collectivité signe en effet le renouvellement de la CTG. Nicolas MICHEL et Murielle FANTINI ont donc travaillé en collaboration avec Lorène TUZET, Conseillère Technique Territoriale du Service Action Sociale de la CCSS pour mettre en place la **stratégie à développer entre 2022 et 2025**. La signature officielle de ce nouveau partenariat interviendra à la rentrée mais certaines fiches "action" sont déjà connues puisque incontournables : maintien et développement des modes de garde, accès et maintien des droits des familles ...



GRANDIR EN MILIEU RURAL : LA MSA, UN SOUTIEN SUPPLÉMENTAIRE !

Grandir en Milieu Rural (GMR) est "**une offre destinée à accompagner les territoires ruraux dans le développement de services aux familles.**"

Avec «Grandir en Milieu Rural», la MSA se donne les moyens d'agir pour la mise en œuvre des politiques enfance-jeunesse ainsi que le financement d'actions et de projets dont l'objectif est de répondre concrètement aux besoins prioritaires des familles."

C'est bien dans ce but qu'Amélie LÉON, homologue de Lorène TUZET à la MSA a rencontré les coordonnateurs des services action sociale, enfance et jeunesse de la collectivité pour soutenir des actions repérées comme étant d'importance sur le bassin de la CCML. Ont été retenues des actions en faveur de la **médiation numérique**, de la **mobilité** ou encore des **activités éducatives en direction de nos jeunes**.



LA HALLE DES SPORTS JOUE LA POLYVALENCE !

DU SPORT MAIS EN TOUTE SÉCURITÉ !

À l'instar de tous les équipements sportifs que gère la CCML, la halle des sports est, elle aussi, soumise au contrôle régulier d'organismes extérieurs ...

Si nos agents gèrent au mieux le quotidien il n'en demeure pas moins que les équipements doivent être vérifiés spécifiquement. Ainsi, en mai, un technicien de l'organisme certificateur en charge de ces contrôles de sécurité a effectué les tests nécessaires à la **certification de nos paniers de basket-ball et de nos cages de handball**. C'est un robot appliquant une force de traction et d'arrachement qui est utilisé pour simuler le poids de plusieurs personnes sur les équipements.

Ainsi vérifiés, nos équipements peuvent être utilisés en toute sécurité par l'ensemble des usagers, associations et scolaires qui fréquentent notre halle des sports.



LES ARTS MARTIAUX S'INVITENT À LA HALLE DES SPORTS GRATASSAC

Le samedi 18 juin, plusieurs clubs d'arts martiaux se sont donné rendez-vous à la halle des sports de Villefort, ce afin de partager **une journée de pratique conviviale**.

Répondant à l'invitation conjointe de Loïc PASTOR et de Stéphane TEISSINNIÈRE, le **Karaté Club de Montpellier**, les clubs de **Viet Vu Dao de Portes-lès-Valence et des Vans**, du **Judo Club Langonnais** et du **Club d'Arts Martiaux Pourcharessois** ont proposé plusieurs démonstrations techniques assez spectaculaires. Une initiation à ces pratiques pour les enfants a également été mise en œuvre, ce qui a permis à tous de découvrir des activités sportives riches de valeurs de partage et de respect.



Suite à cette rencontre, de nombreuses demandes d'ateliers de pratique durant l'année scolaire ont été formulées.

La CCML se félicite de l'engouement suscité par cette manifestation à laquelle elle a apporté son soutien logistique et souhaite bien évidemment pouvoir continuer à soutenir ces belles initiatives qui nous l'espérons tous, seront reconduites à l'avenir.

UN CONGRÈS À LA HAUTEUR DE L' ATTENTE !

Depuis de nombreuses années, les pompiers volontaires de Villefort souhaitaient accueillir sur la commune le Congrès de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de Lozère (UDSP48). Malheureusement parfois la motivation ne suffit pas et cette idée a longtemps été reléguée en arrière plan faute de salle ayant une capacité suffisante pour accueillir les participants dans les bonnes conditions ! En effet, regrouper en un seul lieu **plus de 350 pompiers et officiels** n'est pas chose aisée. Afin de permettre enfin la tenue de rencontres d'ampleur sur notre territoire, la CCML a investi dans des dalles amovibles pour protéger le sol de la halle des sports.



Le 25 juin, s'est donc tenu le **59ième Congrès des pompiers** et quel congrès ! Un succès incontesté où étaient présents plus de 350 pompiers des quatre coins du Département qui ont participé à l'Assemblée Générale de l'UDSP48 et à des commissions thématiques et ils ont aussi montré leurs pratiques au public venu nombreux profiter des festivités.

L'achat des plaques de sol pour la halle a représenté un investissement de 13 344 euros, subventionné à hauteur de 50% par le Département. À cet investissement s'ajoute une dépense de 800 euros par animation pour la pose, la dépose et l'entretien des plaques. Gageons que d'autres belles animations viendront amortir cet investissement !



UN CONSEILLER NUMÉRIQUE FRANCE SERVICES POUR QUOI FAIRE ?

Pour se familiariser avec le numérique !

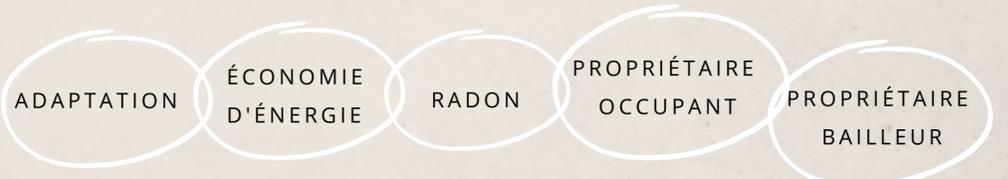


Jules DUTRON, Conseiller Numérique de la CCML vous propose au quatre coins de la communauté de communes, des **ateliers de vulgarisation numérique**. Comment **dompter les outils** tels que la tablette ou son smartphone, comment déjouer les **mails frauduleux** ou payer en ligne en toute sécurité ! Autant de propositions qui s'adaptent aux besoins de chacun ... Une manière de vous libérer du numérique en le mettant à votre service sans plus jamais le subir !



**Vous êtes intéressés ?
Un seul contact :**

Jules DUTRON
Conseiller Numérique France Services
Communauté de Communes Mont-Lozère
04 66 46 69 85 / jdutron@ccmontlozere.fr



AMELIORATION DE L'HABITAT :



Dans le cadre du **Programme d'Intérêt Général en faveur d'un Habitat Durable Attractif et Solidaire (PIG HDAS) pour la période 2022-2025, OC'TEHA** vous propose un accompagnement personnalisé et gratuit (visite du domicile, conseils techniques, demande d'aides financières)

- Améliorer la performance énergétique de votre logement
- Adapter votre logement à votre perte d'autonomie
- Rénover votre logement
- Remettre votre logement vacant sur le marché
- Valoriser votre logement locatif

Sans rendez-vous à la France Services de Villefort le 2ième lundi de chaque mois de 9h30 à 12h / Contact : 04.66.31.13.33 / habitat48@octeha.fr

Votre Communauté de Communes est partenaire du PIG et participe au financement de vos projets d'amélioration de votre habitat. N'hésitez pas à vous renseigner auprès d'Oc'Téha !



LOZÈRE ÉNERGIE est aussi à votre disposition pour les questions d'amélioration de l'habitat

- Programme territoriaux ANAH
- Guichet Unique Renov'Occitanie / FLAME
- MaPrimeRénov'
- Aide CEE particuliers et professionnels
- ...

Sur rendez-vous dans vos France Services le 1ier mardi de chaque mois de 14h à 16h Contact : 09.78.31.45.20 / habitat@lozere-energie.fr

SANTÉ



Face aux questionnements lorsque tombe le diagnostic puis devant les préoccupations et tourments auxquels sont confrontées les familles, l'association **France Alzheimer Lozère** est à votre service.

Basée 20 rue Basse sur Mende, l'association propose des permanences pour se rapprocher des aidants. Ainsi, des bénévoles formés tiendront **une permanence d'écoute sur rendez-vous** pour les aidants et anciens aidants familiaux des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées **le mardi 13 Décembre de 14h à 16h à la France Services de Villefort**. Pour tous renseignements ou pour prendre rendez-vous, n'hésitez pas à **contacter l'association : 04.66.65.92.32 francealzheimerlozere@gmail.com**

Les permanences habituelles gardent le même fonctionnement. Vous retrouverez donc sur le Bleynard et/ou sur Villefort, l'assistance sociale du Département, le CAUE, la Mission Locale, l'Espace 48 Jeune, le conciliateur, la CCI, l'ADMR, le Secours Populaire ...



SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS : LA CCML MOUILLE LE MAILLOT

Chaque année, les demandes de financements pour les associations sont pléthores au moment du budget. Ces demandes toujours légitimes posent question aux Élus par leur nombre et parce que les collectivités ne peuvent financer que les associations donc l'activité entre dans le champ de leurs compétences.

Le choix a donc été fait de financer les associations dont les actions culturelles ou sportives sont d'envergure et rayonnent au-delà du territoire intercommunal.

Pour exemple, la CCML est très fière de financer, cette année, **trois événements qui comptent dans le paysage du cyclisme** :

La cyclo-montagnarde "Cévennes et Gorges du Tarn" organisée en juin par Mont-Lozère Vélo : cette cyclo a réuni **plus de 400 participants** pour une boucle de 209 km avec un dénivelé positif de 4260 mètres faite en un jour pour les plus téméraires ou en deux jours avec une nuitée dans le gorges du Tarn. Une organisation au cordeau a été garante du succès de cette animation, dont les participants venus de toute l'Europe ont loué la qualité de l'organisation, la gentillesse des bénévoles et surtout la beauté de nos paysages !



Le Tour du Gévaudan Féminin porté par Lozère Sport Organisation (SLO) : depuis trois ans, cette course est l'une des manches de la coupe des nations juniors pour les féminines âgées de 17 et 18 ans du monde entier. **180 coureuses de 25 pays différents** se sont affrontées sur deux étapes dont une comprenant la mythique montée Jalabert ... Chaque année, des féminines sont recrutées en équipes professionnelles car repérées sur le Tour du Gévaudan !



photo benoit MALAVAL

Le Tour Cycliste Féminin International de l'Ardèche organisé par l'association Vélo Club d'Ardèche : pour ce 20ième tour, le Mont Lozère accueillera, le 10 septembre, cette année encore, l'arrivée d'une étape. La cinquième, qui partira de Florac pour plus de 100 km et un dénivelé positif de 2347 m à travers nos paysages extraordinaires. Cette compétition internationale prend chaque année plus d'ampleur, **confrontant les meilleures équipes du monde** : en effet cette rencontre qui réunit les coureuses professionnelles et semi-professionnelles est aujourd'hui une épreuve référencée UCI 2.1 sur la classification internationale des courses pro. .

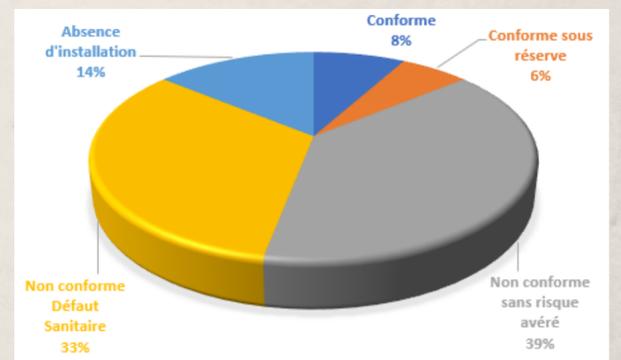




LE SPANC* : UN RÉGLEMENT INTÉRIEUR PLUS ADAPTÉ

*Service Public d'Assainissement Non Collectif

Sur les 3007 habitations classées en ANC (Assainissement Non Collectif) 2162 ont été contrôlées. La répartition des conformités sur les sites contrôlés est la suivante :



Jusqu'à présent, le règlement intérieur du SPANC Mont-Lozère ne prévoyait pas de **tarifs spécifiques pour les contrôles d'habitations reliées à un même dispositif d'Assainissement Non Collectif dit "regroupé"**. Ainsi, jusqu'ici, les tarifs de contrôles périodiques appliqués aux habitations raccordées à un seul et même assainissement étaient identiques aux tarifs appliqués aux habitations ayant leur propre dispositif d'assainissement soit : 204€60 pour 6 ans.

Lors du dernier conseil communautaire, les Élus ont voté une dégressivité des tarifs à partir de septembre 2022 :

- 10% de réduction par maison à partir de 2 maisons raccordées sur le même dispositif
- 30% de réduction par maison à partir de 3 maisons raccordées sur le même dispositif
- 50 % de réduction par maison à partir de 6 maisons raccordées sur le même dispositif
- 55 % de réduction par maison à partir de 11 maisons raccordées sur le même dispositif
- 60 % de réduction par maison à partir de 16 maisons raccordées sur le même dispositif
- 65 % de réduction par maison à partir de 21 maisons raccordées sur le même dispositif

Un moyen d'être plus équitable et de **favoriser la mutualisation des installations** permettant réduction des coûts et de l'impact sur l'environnement !

ACTIONS EN COURS !

La Communauté de Communes vous propose de vous équiper de **composteurs pour 20€ l'unité**. Un composteur permet de réduire d'un tiers le contenu de vos poubelles ménagères, soit entre 45 et 60 kilos par an et par personne ! Autant de biodéchets qui peuvent être valorisés et servir à fertiliser le jardin ou les plantes de la maison ! Pour toute information vous pouvez joindre les standards de la CCML.



Plus d'excuse pour faire le **tri sélectif** ! Notre partenaire, le **Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Lozère (SDEE)** vous propose **3 sacs** dédiés au transports de différents déchets recyclable ! N'hésitez pas à venir les chercher à l'accueil de votre communauté de communes !



"L'Établissement Public Territorial du Bassin versant de l'Ardèche (EPTB Ardèche) est résolument engagé pour rendre notre territoire moins vulnérable au manque d'eau, en accompagnant tous les usagers. Avec une nouvelle enveloppe de 875.000€, il propose **d'acquérir du matériel d'économie d'eau à prix très réduit** aux résidents des communes de son périmètre.

Ainsi vous pouvez vous procurer par exemple une douchette hydro-économe au prix de 2€40 au lieu de 25€ ou une Cuve de récupération d'eau de pluie 510l à 18€ au lieu de 102€ ... N'hésitez pas à aller visiter le site <https://touseconomeseau-ardeche.fr/>



BIENVENUES À ...

ROBIN MIRAGLIO - CONSEILLER FRANCE SERVICE

En mai 2022, Robin MIRAGLIO a rejoint l'équipe des animateurs France Services. Il vient en remplacement de Jérémy BALME pour accompagner les administrés sur les accueils de Villefort et du Bleynard.

Fort d'une formation dans le social et d'expériences professionnelles dans l'accompagnement, Robin s'est rapidement fait adopté par la population qui apprécie son approche bienveillante. Son recrutement permet à Robin de s'installer à Chazeaux avec sa compagne ... Que demander de mieux que de permettre l'installation de nouveaux arrivants sur notre territoire !

NOËMIE THOMAS - INGÉNIEURE REVITALISATION DU TERRITOIRE DE LA CCML !

En 2021, la CCML a bénéficié d'une subvention de la part de l'État dans le cadre du Fond National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) visant à soutenir la création d'un poste d'ingénierie pour la revitalisation du territoire de la collectivité.

Le poste a été pourvu par Noémie THOMAS, qui a pris ses fonctions le 11 avril dernier. Issue d'un master en droit des collectivités territoriales, c'est en janvier 2022, après une mission d'intérim à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Gard en tant qu'assistante de direction, qu'elle a décidé de s'installer en Lozère.

À disposition des communes du territoire, elle s'occupe d'accompagner les projets émergents de développement territorial ; de la définition des besoins à leur mise en œuvre, en passant par la gestion des marchés publics et des subventions, elle met toute son énergie et son expertise au profit des projets votés par les élus.

LAURELINE FERRIER - ANIMATRICE ALSH

C'est au début de cette année que Laureline FERRIER est venue renforcer l'équipe du centre de loisirs Ludik au Bleynard ... Forte d'une énergie et d'une bonne humeur à toute épreuve, cette enfant du pays est un atout pour notre collectivité !



LA CCML VOUS ACCOMPAGNE AU QUOTIDIEN



J'en fais quoi moi de mes déchets dits "inertes" ???

Facile, appelle la CCML, des décharges d'inertes sont à la disposition des professionnels et particuliers du territoire.



Pour tout renseignement, les agents des différents services de la CCML sont à votre écoute !

Standard : 04.66.31.68.85
SPANC : 04.66.48.13.83
Service jeunesse : 06.78.39.55.92
France Services : 04.66.46.69.85 / 04.66.31.68.85
Halle des Sports : 07.72.14.33.19
...

ccmontlozere.fr

Il n'y a pas d'Office de Tourisme au Bleynard ?

Mais si, il y a bien un bureau d'information Touristique au coeur du Village du Bleynard ! Il est ouvert tous les matins !

Purée j'ai vraiment du mal avec l'informatique

Pas d'inquiétude, appelle-moi ! Je suis le Conseiller Numérique de la CCML !

